

Candidature VAE - ASSISTANT JURIDIQUE

Étape 1 - Accueil et information

- Information sur le dispositif
- Montage du dossier de demande de financement (financement possible par le CPF, OPCO, région...)

Étape 2 - Étude de la recevabilité de la demande

- Vérification des conditions de la recevabilité du dossier
- Entretien et information spécifique sur la certification (référentiel de certification)
- Analyse du besoin du bénéficiaire

Si non :
Motivation de la décision

Décision de recevabilité de la demande

Si oui : Remise du dossier VAE

Étape 3 - Constitution du dossier VAE

- Constitution d'un portefeuille de preuves (activités, compétences,...)
- Finalisation du dossier de demande de VAE

Étape 4 - Dépôt du dossier

Instruction du dossier
 Accompagnement par un expert métier habilité par le certificateur*

Étape 5 - Jury de certification

- Étude du dossier de candidat (au préalable)
- Entretien avec le candidat
- Décision motivée

Si validation totale : Obtention de la certification

Si validation partielle : Parcours complémentaire

Si non : Refus de validation

*facultatif